



Economie : Objectif Relocalisation

Relancer l'investissement des entreprises et des Territoires. La Région Pays de la Loire lance un dispositif "Objectif Relocalisation" et crée une équipe dédiée pour encourager les entreprises dans leur projet.

Publié le 15 octobre 2020

La Région soutient la relocalisation d'activités industrielles en Pays de la Loire : appel à solutions "Résolutions" consacré à la relocalisation, plateforme régionale de "sourcing" pour faciliter les échanges entre entreprises et donneurs d'ordres, développement d'un parcours de relocalisation sur-mesure.



L'Objectif est à la fois de fiabiliser leur modèle économique et de conforter l'emploi local. La Région porte ainsi à 24 millions d'euros le montant mobilisable en prêt participatif.

Par ailleurs, elle renforce ses actions de soutien à l'export, avec notamment la désignation d'un envoyé spécial en Europe du Nord.



Plus d'infos sur le site internet des Pays de la Loire :
<https://www.paysdelaloire.fr/economie-et-innovation/covid-19-action-economique/soutenir-la-relance-de-leconomie-regionale> 

